



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, bd de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
mail : contact@usep75.fr

MAIRIE DE PARIS



MERCREDIS DU SPORT

Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Écoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.32.02
Tel : 01.42.76.28.30

Mis à jour le vendredi 16 février 2018

FOOTBALL

COUPE DE L'USEP PARIS

1^{er} tour POUSSINS

Remarques :

- Les poussins honneur non qualifiés pour les 8^{ème} honneur sont concernés.
- Les poussins non qualifiés pour les poules excellences sont concernés.

La coupe se joue par secteur :

Coupe Ouest

Coupe Nord

Coupe Est

Coupe Sud

Liste des qualifiés par secteur :

POUSSINS	SECTEUR
BIENFAISANCE PO1	OUEST
BIENFAISANCE PO2	OUEST
FOURCROY-LAUGIER PO2	OUEST
FOURCROY-LAUGIER PO3	OUEST
BLANCHE PO1	OUEST
EPINETTES PO2	OUEST
BOURSAULT PO3	OUEST
BOILEAU PO1	OUEST
ST OUEN PO2	OUEST

POUSSINS	SECTEUR
LEPIC MONT CENIS PO1	NORD
LEPIC MONT CENIS PO3	NORD
STE ISAURE PO2	NORD
TANDOU PO1	NORD
FOTATIER PO2	NORD

POUSSINS	SECTEUR
PELLEPORT PO2	EST
PELLEPORT PO3	EST
TLEMCEN PO1	EST
MARYSE HILSZ PO1	EST
QUATRE FILS PO1	EST
GAMBETTA PO3	EST
NEUVE ST PIERRE PO2	EST
OLIVIER METRA PO2	EST
POMMARD PO4	EST

POUSSINS	SECTEUR
CHERBOURG PO1	SUD
FALGUIERE PO1	SUD
VANDREZANNE PO2	SUD
DOMBASLE PO2	SUD



I. CALENDRIER DES RENCONTRES

Mercredi 7 mars 2018

II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT" : cf Circulaire générale : 17-18

III. TERRAINS : cf Circulaire générale : 17-18

IV. REGLES : cf Circulaire générale : 17-18

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS 2008 - 2009 TOURNOI : 1 X 12 min MATCH : 2 X 12 min

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants. **PO : ballons T4**

VII. FEUILLES DE MATCHES : cf Circulaire générale : 17-18

VIII. TRANSMISSION DES RÉSULTATS :

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : resultats@usep75.fr
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

**Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs
soient informés de ces dispositions.**

VIII. LICENCES : cf Circulaire générale : 17-18



IX. LITIGE :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper presque toujours les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

XI. FORMULE SPORTIVE

Rencontres par secteurs géographiques.

Classement aux points au sein des tournois :	match gagné	4 points
	match nul avec but(s)	3 points
	match nul sans but	2 points
	match perdu	1 point
	forfait - pénalité	0 point

XII. ARBITRAGE : cf Circulaire générale : 17-18



XIII. ÉGALITÉ :

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but (3 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

XIV. QUALIFICATIONS :

Coupe de l'USEP OUEST - Poussins : 8 équipes

- 3 matches et un tournoi de 3

Sont qualifiés les vainqueurs de chaque match et les deux premiers du tournoi soit :

5 équipes qualifiées pour le deuxième tour

de la Coupe USEP OUEST - Poussins. Le mercredi 16 mai 2018

Coupe de l'USEP NORD - Poussins : 5 équipes

- 2 matches et un tournoi de 3

Sont qualifiés les vainqueurs de chaque match et les deux premiers du tournoi soit :

4 équipes qualifiées pour le deuxième tour

de la Coupe USEP NORD - Poussins. Le mercredi 16 mai 2018



Coupe de l'USEP EST - Poussins : 9 équipes

- 3 tournoi de 3

Sont qualifiés les deux premier de chaque tournoi soit :

6 équipes qualifiées pour le deuxième tour

de la Coupe USEP EST - Poussins. Le mercredi 16 mai 2018

Coupe de l'USEP SUD - Poussins : 4 équipes

- 2 matches

Sont qualifiés les vainqueurs de chaque match soit :

2 équipes qualifiées pour le deuxième tour

de la Coupe USEP SUD - Poussins. Le mercredi 16 mai 2018



COUPE USEP OUEST - POUSSINS 1^{er} TOUR

MERCREDI 7 MARS 2018

Stade de la Pte d'Asnières : 6, ave brunetière 75017 / Tel : 01.47.66.57.03

Métro : Porte de Clichy (8 minutes à pieds)

RESPONSABLE : BIENFAISANCE

MATCH n° B : BIENFAISANCE PO2 – BOURSALT PO3

Stade Biancotto : 8, ave de la Porte de Clichy 75017 / Tel : 01.53.06.68.80

Métro : Porte de Clichy (10 minutes à pieds)

RESPONSABLE : BLANCHE

TOURNOI n° 1 : BLANCHE PO1 – BIENFAISANCE PO1 – BOILEAU PO1

Stade Max Rousié : 28, rue André Bréchet 75017 / Tel : 01.44.85.42.50

Métro : Porte de St Ouen (5 minutes à pieds)

RESPONSABLE : EPINETTES / ST OUEN

MATCH n° C : EPINETTES PO2 - FOURCROY-LAUGIER PO2

MATCH n° D : ST OUEN PO2 - FOURCROY-LAUGIER PO3



COUPE USEP NORD - POUSSINS 1^{er} TOUR

MERCREDI 7 MARS 2018

Stade des Poissonniers : 2, rue Jean Cocteau 75018 / Tel : 01.42.51.24.68

Métro : Porte de Clignancourt (10 minutes à pieds)

RESPONSABLE : LEPIC MONT CENIS

MATCH n° E : LEPIC MONT CENIS PO1 – STE ISAURE PO2

TOURNOI n° 2 : LEPIC MONT CENIS PO3 –TANDOU PO1 - FOYATIER PO2



COUPE USEP EST - POUSSINS 1^{er} TOUR

MERCREDI 7 MARS 2018

Stade Maryse Hilsz : 34, rue Maryse Hilsz 75020 / Tel : 01.43.73.57.97

Métro : Porte de Montreuil (5 minutes à pieds)

RESPONSABLE : MARYSE HILSZ / OLIVIER METRA

TOURNOI n° 3 : OLIVIER METRA PO2 – QUATRE FILS PO1 – PELLEPORT PO3

TOURNOI n° 4 : MARYSE HILSZ PO1 – POMMARD PO4 – PELLEPORT PO2

Stade de la Porte de Bagnolet: 72, rue Louis Lumière 75020 / Tel : 01.43.61.29.71

Métro : Porte de Bagnolet (5 minutes à pieds)

TOURNOI n° 5 : GAMBETTA PO3– TLEMCEN PO1 – NEUVE ST PIERRE PO2



COUPE USEP SUD - POUSSINS 1^{er} TOUR

MERCREDI 7 MARS 2018

Stade de la Tour à parachute : 9, ave de la Porte de Choisy 75013 / Tel : 01.45.85.00.16
Métro ou Tram : Porte de Choisy (5 minutes à pieds)

RESPONSABLE : VANDREZANNE

MATCH n° F : VANDREZANNE PO2 – CHERBOURG PO1

Stade La Plaine-Brancion : 18, ave de la Porte de Brancion 75015 / Tel : 01.42.50.94.49
Métro ou Tram : Porte de Vanves (8 minutes à pieds)

RESPONSABLE : FALGUIERE

MATCH n° G : FALGUIERE PO1 – DOMBASLE PO2